Mercure 10
www.troyes.cci.fr

Portrait > 14
AC Forage
perce dans les énergies
renouvelables

Dossier > 6

Le siège de la CCI, moteur de la construction durable

Appui
Commerce : aides
au réagencement > 10

Grand témoin
Isabelle Duffaure-Gallais :
« Non aux passoires thermiques »

Création
Avec SAM,
l'assainissement
passe au vert > 5

> 15

CCI Troyes et Aube
Magazine bimestriel
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Troyes et de l'Aube
Agir pour l'entreprise
Avril 2011
N° 187
flashcode
web

L'entrée principale de ce bâtiment rénové avec les matériaux les plus performants. Vue intérieure des locaux.

D'une manière générale, le coût du chauffage dans les bureaux du pôle tertiaire Régley devrait se situer autour de 2 euros par m²/an. Et à la réduction de la facture de chauffage, s'ajoute l'augmentation de la qualité de vie des collaborateurs de l'entreprise

Attractif pour les entreprises

La CCI occupera seulement un quart (1100 m²) du pôle tertiaire. Des zones communes, et notamment plus de 400 m² d'espaces de réunion et de rencontres ont également été aménagés dans cet ensemble très convivial.

Il reste 3 300 m² disponibles à la location pour d'autres occupants, sur des surfaces modulables de 100 à 770 m². Parmi les premiers locataires figure, par exemple, le centre de relations contacts du groupe Partouche, qui occupera pour sa part 250 m².

Autre nouvel occupant, une filiale du groupe italien ENEL, spécialisée dans les énergies renouvelables.

Et la liste n'est pas close, même s'il convient de se dépêcher puisque le pôle tertiaire Régley est déjà une réalité en phase avec le développement durable !

Des contenus en plus grâce aux Flashcodes

Des informations complémentaires sur votre téléphone mobile

flashcode web

Les PME auboises déjà dans la course

Le marché du bâtiment basse consommation est considérable, tant dans le domaine de la construction neuve que de la rénovation.

Dans l'Aube, un certain nombre d'entreprises se sont déjà lancées sur ce vaste créneau. Certaines en ont fait même un axe de développement, d'autant que l'éco-construction, comme l'éco-rénovation riment parfaitement avec innovation. Par exemple, les Ateliers Valentin ont breveté un système d'habillage façon pan de bois, permettant de remettre aux nouvelles normes des maisons anciennes.

Cette entreprise, d'une vingtaine de personnes, continue ainsi son action de préservation du bâti bois, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. C'est dans cet esprit que la société dirigée par Valérie Bouvet a mené à bien un chantier exemplaire à Lusigny-sur-Barse. « *Nous souhaitions démontrer qu'il était possible, dans la restauration de maisons anciennes, d'obtenir les mêmes performances énergétiques et esthétiques que dans un projet neuf, tout en menant à bien une réelle démarche environnementale allant de l'orientation des pièces au choix des matériaux utilisés* », explique-t-elle.

Et ça marche puisque, après travaux, cette maison datant du début du 20e siècle, en pierre et briques, s'est transformée en un bâtiment pan de bois champenois. En même temps, la consommation énergétique a été ramenée à 44 kWh par m² et par an, soit un niveau bien en dessous de la norme RT 2012 pour la région, qui se situe à 65 ! Parmi les nombreuses initiatives lancées pour faire connaître les entreprises déjà présentes sur le secteur, figure notamment un annuaire aubois de l'éco-construction et un site internet, lancés par des collectivités et les organisations professionnelles du bâtiment.

www.ecoconstruction-aube.fr